



Eau & Rivières
de Bretagne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 22 MAI 2018

SENTINELLES DE LA NATURE : UNE NOUVELLE APPLICATION MOBILE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Journée mondiale de la biodiversité le 22 mai, journée mondiale des geeks le 25 mai : deux excellentes occasions pour télécharger la toute nouvelle application « Sentinelles de la nature ». Avec elle, participer à la protection de l'environnement devient (presque) un jeu d'enfant. Grâce à cette appli, France Nature Environnement et ses associations fédérées complètent le site sentinellesdelanature.fr, une plate-forme numérique de signalement des atteintes à la nature et des initiatives favorables à l'environnement.

Un site et une application pour une action citoyenne environnementale

Qui ne s'est pas senti un jour démuni en découvrant de ses yeux une décharge sauvage, une destruction de zone humide ou encore un cours d'eau pollué ? Qui n'a jamais voulu faire connaître au monde entier la belle idée en faveur de la nature et l'environnement développée à côté de chez elle ? Avec le projet Sentinelles de la Nature, chacun dispose désormais d'un moyen d'agir facilement en quelques clics. Le site sentinellesdelanature.fr et son application mobile fraîchement lancée (disponible sur [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.france.nature) et [Apple Store](https://itunes.apple.com/fr/app/sentinelles-de-la-nature/id1441441441)) permettent de signaler des actions favorables à l'environnement et des dégradations environnementales, mais également d'agir main dans la main avec les autorités compétentes et les associations du mouvement France Nature Environnement pour prévenir ou résorber ces atteintes.

Comment agir sur le territoire ?

Le site internet et l'application des Sentinelles de la nature permettent aux utilisateurs de contribuer à la préservation de la planète en signalant directement les atteintes ou initiatives favorables à l'environnement sur une carte participative. Ces informations sont transmises aux référents associatifs de la région pour revue et éventuelle proposition d'action lorsqu'il s'agit d'une atteinte à l'environnement. Le but : prévenir et résorber les atteintes à l'environnement et faire connaître des initiatives positives. Les citoyens deviennent alors « Sentinelles » et peuvent, grâce à un système de suivi, connaître l'état d'avancement des démarches entreprises et modifier leur signalement en apportant par exemple de nouveaux éléments. Les « Sentinelles » qui le souhaitent peuvent donc rester des contributeurs actifs pour mettre fin aux atteintes à l'environnement.

Les Sentinelles de la nature : un projet fédéral de grande ampleur

La petite graine ne cesse de croître. Né en Auvergne Rhône Alpes, à l'initiative de la [FRAPNA](http://www.frapna.org), puis de la [FRANE](http://www.frane.org), le projet a été repris par France Nature Environnement pour le déployer à l'échelle nationale. 9 Fédérations régionales associatives, qui couvrent différents territoires, ont aujourd'hui rejoint le projet : l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne Franche-Comté, la Bretagne, le Grand Est, le Limousin et la Normandie. Cet outil permet au mouvement France Nature Environnement de renforcer sa veille écologique en sensibilisant et mobilisant largement les citoyens et les acteurs du territoire. Gratuit et sans publicité, l'initiative embrasse la volonté collective, toujours plus prégnante dans notre société, d'agir concrètement pour l'environnement.

« Agir pour un monde vivable passe par des actions à tous les niveaux. Contribuer à révéler des irrégularités ou mettre en valeur des initiatives favorables est particulièrement important pour la préservation de notre environnement. L'application Sentinelles de la nature permet à chacun, en quelques clics, de devenir acteur d'un environnement plus sain et d'une nature plus belle, près de chez soi ou sur son lieu de vacances. A l'aide de cet outil, le temps est venu pour les hommes et femmes de bonne volonté de se prendre en main et de construire ensemble une vigie collective et citoyenne au service d'un avenir désirable », précise Arnaud Schwartz, pilote du projet au sein de France Nature Environnement.